

Demande de parole de M. Zanardo lors du  
Conseil d'Installation du 25 avril 2021.  
Actualisé pour lecture au CM du 7 mai 2021

Dans un premier temps, je tiens à remercier les agents qui ont assuré la continuité du Service Public depuis le 12 novembre 2020 avec intégrité malgré le climat délétère et les ambiguïtés politiques internes.

Je remercie également l'équipe municipale sortante pour l'excellence de leurs investissements, leur courage, leur ténacité.

Je tiens enfin à remercier les électeurs qui ont participé aux élections du 18 avril 2021. Les 375 votes en notre faveur n'ont pas été suffisants, de très peu, et nous devons donc laisser la gouvernance de la commune à une nouvelle équipe à laquelle nous participerons avec énergie et sérénité.

Espérons que cette équipe hétérogène avec son nouveau maire saura stopper la « chasse aux sorcières » entamée prématurément lundi 19 avril 2021 lors de leur venue en mairie, dès 8h45, à plus de 10 et convoquant les agents. Espérons aussi qu'elle arrive au terme de son mandat dans le respect des personnes, du Service Public et de tous les Roquefortais(es).

Nous serons très vigilants sur ce point et nous engageons à communiquer en direct les dérives possibles.

Les Roquefortais(es) doivent être et seront informés !

La maison commune doit être ouverte à tous !

Les dossiers doivent être et seront connus de tous !

Le 23 décembre 2020, la suspension de la DGS a levé les ambiguïtés politiques pour arriver au conseil de discipline prévu le 9 avril 2021. Celui-ci a été reporté, à la demande stratégique de son avocate, après les élections...

Il devait se tenir le 26 avril 2021. Il ne s'est pas réunit !

Cette affaire n'est donc pas jugée, elle reste en suspens. Il nous semble primordial que les voix des plaignants soient écoutées, entendues. Il faut qu'une sanction soit rendue.

Son retour que vous imposez à la mairie est une erreur car les fautes professionnelles et humaines sont reconduites avec la caution des élus en responsabilités. Certains d'entre eux les ayant déjà cautionnées lors de précédents mandats.

Par ailleurs, notre commune devra encore assumer les 3 707€ de salaire nets, dont une prime de 1 525€ signée par arrêté, mais jamais délibérée en Conseil Municipal. Cette lourde charge salariale pour la commune (60 000 € par an) est inutile car depuis 5 mois, elle fonctionne sans DGS avec sérénité et efficacité, ...

peut-être aussi parce que les élus et moi-même avons fait le travail qui nous incombait sans laisser toute la charge et les décisions aux agents...

Notre projet de société est à l'opposé du votre. Notre gestion humaine en est une preuve. Votre credo est le clivage sociétal, le nôtre est le lien social. Nous serons aussi très vigilants en ce qui concerne le pendant écologique de toutes vos décisions.

Nous sommes prêts, cette nouvelle équipe, motivée, et moi-même à assumer nos engagements électifs et à défendre Roquefort et ses habitants.

Alain Zanardo et son équipe  
Elu d'opposition

Ce document est actualisé pour le CM du 7 mai 2021.

Bien que lu lors du conseil d'installation du dimanche 25 avril 2021 ce document ne paraît pas dans le PV de ce CI, il est donc relu lors du CM du 7 mai 2021

L'objectif est d'informer les membres du CM et les administrés.